

REUNION DU 23 AVRIL 2018

Ordre du jour : Etude diagnostic du système d'assainissement collectif Sud et questions diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion du 05/04/2018

DELIBERATIONS prises à l'unanimité des présents

*** Etude diagnostic du système d'assainissement collectif Sud**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'étude diagnostic du système d'assainissement collectif pour un montant de 21 665,00€ HT, dont 50% est subventionné par l'agence de l'eau Adour Garonne : accord du Conseil.

*** Adoption du rapport sur la qualité et le service public de l'eau potable 2017**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Le rapport de l'année 2017 a été établi. Il est désormais public et permet d'informer les usagers du service et notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Rapport adopté par le Conseil Municipal.

*** Adoption du rapport sur la qualité et le service public de l'assainissement collectif 2017**

Les exigences sont identiques que celles présentées ci-dessus. Le rapport est également consultable sur le même site.

Adoption du rapport par le Conseil.

QUESTIONS DIVERSES

*** Assainissement Route de Cances**

Il est décidé de réaliser les travaux d'assainissement (dont la mise en place d'un poste de relevage) route de Cances, dans le cadre des travaux en cours de la station Nord, auxquels ils seront raccordés. Accord du Conseil.

*** Pylône Orange**

Orange réalise actuellement une étude pour la mise en place d'un pylône qui pourrait être installé au château d'eau de Sylveterre et dont la redevance serait d'environ 2.700€ par an.

*** Lotissement**

Le projet initial est légèrement modifié ; Logisens a confirmé la construction de 3 logements locatifs. Une prochaine réunion de travail aura lieu le 17 mai.

*** Déménagement Cammas**

Le Conseil Municipal est informé que le déménagement de Monsieur Cammas dans les nouveaux locaux de la zone communautaire aura lieu le 27 avril.